

ATLAMOX

Poudre orale

Amoxicilline

COMPOSITION :

Amoxicilline (s f. Trihydratée) 10.00 g
Excipient q.s.p. 100 g

INDICATIONS :

Infections à germes sensibles à l'amoxicilline chez les espèces cibles, ATLAMOX est notamment indiqué pour le traitement des colibacilloses, des salmonelloses, des infections respiratoires, des entérites infectieuses et des staphylococcies.

ADMINISTRATION ET POSOLOGIE :

Voie orale dans l'eau de boisson ou dans la ration alimentaire.

Volailles : 1,00 g de poudre/10 kg de poids vif ou un sachet de 100 g d'ATLAMOX par 1000 kg une fois par jour pendant 3 à 5 jours. La dose peut être répartie en deux prises espacées de 12 heures. A titre indicatif, ATLAMOX est à utiliser dans l'eau de boisson à raison de 1 sachet de 100 g/100 litres d'eau ou 1 sachet de 1 kg/tonne d'eau.

Veau pré-ruminant : 1,00 g de poudre/10 kg/jour pendant 3 à 5 jours. La dose journalière peut être répartie en deux prises à 12 heures d'intervalle. Le produit est à administrer après dilution dans l'eau ou dans l'aliment d'allaitement.

DÉLAI D'ATTENTE :

Viande et abats : 48 heures.

OEufs : Ne pas utiliser chez les pondeuses dont les oeufs ou leurs dérivés sont destinés à la consommation humaine.

CONDITIONS DE CONSERVATION ET DÉLAIS DE VALIDITÉ :

2 ans dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et à une température $\leq 25^{\circ}$ C.

3 semaines après ouverture du sachet.

6 à 8 heures après mise en solution.

PRESENTATIONS :

Sachets de 100 g, 500 g et 1 kg.